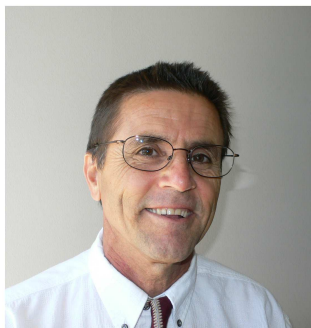


Nous avons besoin de votre appui!



Hassan Diab est un professeur canadien de sociologie, d'origine libanaise. M. Diab a été extradé en France en novembre 2014, accusé d'avoir participé à l'attentat contre une synagogue de la rue Copernic à Paris en 1980. M. Diab est innocent et n'a aucun lien avec le crime perpétré en 1980. Ses empreintes digitales et celles de sa paume ne correspondent pas à celles du suspect. Il n'est pas antisémite et condamne toute forme de fanatisme et de violence. Amis et collègues ont témoigné par écrit du caractère humaniste et pacifique de M. Diab.

Selon le juge canadien chargé de statuer sur l'extradition, la preuve contre M. Diab est « très problématique », « alambiquée », « très confuse » et « suspecte ». Il a ajouté que « la perspective d'une condamnation à l'issue d'un procès équitable semblait peu plausible ».

Mis en examen, Hassan Diab est actuellement incarcéré près de Paris. Sa détention pourrait durer deux ans jusqu'à ce que le juge d'instruction décide ou non de le traduire en justice.

Pourquoi il faut s'inquiéter

Le risque de voir Hassan Diab condamné injustement est plus élevé à cause des circonstances qui entourent son cas.

- M. Diab a été extradé en France sur la base d'une analyse graphologique extrêmement douteuse, discréditée par cinq graphologues de réputation internationale. Au Canada, deux analyses ont été retirées quand on a prouvé que M. Diab n'était pas l'auteur des écrits « concordant » avec ceux du suspect. En France, néanmoins, ces analyses ont été maintenues au dossier et risquent fort d'être utilisées dans un procès contre M. Diab.
- Les charges pesant contre M. Diab reposent sur des informations secrètes, émanant de sources inconnues et dont la fiabilité ne peut être avérée. Au Canada, ces informations ont été retirées des actes du procès vu le caractère extrêmement problématique de ces « preuves ». En France, néanmoins, ces informations ont été maintenues au dossier et risquent fort d'être utilisées dans un procès contre M. Diab.
- Le désir est très vif de pouvoir enfin juger les auteurs d'un crime meurtrier qu'on n'est pas parvenu à résoudre depuis des décennies.
- M. Diab a été arraché à tout soutien moral : famille, amis et sympathisants demeurés dans son pays, le Canada. Il doit se défendre dans une langue et un système juridique qui ne lui sont pas familiers.

Ce que vous pouvez faire pour aider

M. Diab a le soutien de nombreuses organisations de la société civile et de milliers de personnes à travers le Canada. De nombreuses organisations universitaires, syndicales ou qui militent pour les droits humains ainsi que des organisations juives ont exprimé de profondes inquiétudes envers les preuves invoquées.

Nous espérons que vous vous joindrez à ceux qui soutiennent M. Diab en France. Il est impératif qu'en France des gens gardent un œil vigilant sur le cas de M. Diab et s'expriment ouvertement sur les faits qui le sous-tendent. Votre soutien est essentiel pour empêcher la condamnation d'un innocent.

Il ne faudrait pas qu'Hassan Diab affronte une vie en prison pour un crime qu'il n'a pas commis et en totale contradiction avec les valeurs qu'il a toujours défendues. Il est impératif que les vrais coupables de l'attentat de la rue Copernic soient traduits en justice sans qu'un homme innocent soit puni pour ce crime atroce.

Le Comité de soutien à Hassan Diab

<http://www.justicepourhassandiab.org>

diabsupport@gmail.com